

**13/06/2023**

**Alerte RESPE Gourme en Dordogne**

Un cas de Gourme a été signalé le 12/06/2023 sur un Hongre de 4 ans suite à un épisode de fièvre avec toux, jetage et difficultés à avaler. Cela confirme les circulations actives de cette maladie bactérienne ces dernières semaines !



**Complément Section Equine**

L'agent pathogène responsable de la gourme est *Streptococcus equi*, une bactérie qui est un pathogène strict des équidés. Sa survie dans le milieu extérieur serait faible (quelques jours) mais pourrait être augmentée dans des conditions favorables de température et d'humidité (jusqu'à plusieurs mois).

La gourme atteint le plus fréquemment les jeunes chevaux (< 5 ans), mais peut survenir à tout âge. La contagion vient des chevaux malades et convalescents, et des porteurs sains qui hébergent la bactérie dans les poches gutturales (environ 10% de porteurs sains après guérison clinique). La transmission peut être directe par le jetage, le pus s'écoulant des abcès, les expectorations, le lait ou indirecte par le personnel et le matériel.

Très contagieuse, cette maladie apparaît couramment après un stress comme un transport, un effort important, un changement d'environnement. Il faut au moins 3 mois pour espérer éradiquer la maladie dans un effectif.

**Bon à savoir :** L'excrétion du germe par voie nasale commence **4 à 14 jours après l'infection, soit 1 à 2 jours après le pic de fièvre. Cette excrétion peut persister pendant 6 semaines.** 3 à 7 jours après le contact infectant, les premiers symptômes consistent en de l'abattement, de la fièvre (40°C), la perte d'appétit, et un écoulement nasal clair puis s'épaississant et devenant purulent. Par la suite, les signes évoluent en gonflement des nœuds lymphatiques mandibulaires et retro pharyngiens qui entraînent une raideur de l'encolure et qui peuvent s'abcéder avec écoulement de pus. L'évolution prend au mieux 2 à 4 semaines.

Différents vaccins ont été évalués à travers le monde comme les vaccins inactivés ou vivants atténués. Le vaccin disponible actuellement en Europe est un vaccin vivant (souche mutante de *S. equi*) qui est efficace 2 semaines après la primovaccination et apporte une protection sur une durée de 3 mois uniquement. Il ne supprime pas l'excrétion bactérienne en cas de maladie et il n'est pas possible de distinguer sérologiquement des animaux vaccinés d'animaux contaminés. Il doit être utilisé uniquement sur des chevaux sains et des effets secondaires sont décrits.

**La biosécurité** reste la meilleure parade actuellement dans les foyers à savoir stopper tous les mouvements de chevaux, prendre leur température chaque jour, isoler les malades et les fiévreux, mettre en place un circuit de soins journaliers par zonage depuis le secteur sain vers le secteur infecté : individus sains puis animaux contact sans signe clinique puis malades avec signes cliniques, nettoyer et désinfecter tout matériel et box en contact avec un malade, se laver et se désinfecter les mains après avoir manipulé un animal contaminé ou porter des gants à usage unique ou à usage spécifique à chaque cheval (noter le nom au marqueur sur les gants ou couleur différente !), ne pas utiliser les paddocks ayant hébergé des chevaux malades pendant 4 semaines, utiliser du matériel à usage unique en zone infectée et placer un pédiluve devant chaque box contaminé, et tester systématiquement par PCR les animaux avant sortie du site de détention !